



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercialExtrait du registre des délibérations
du Conseil d'AdministrationDélibération n° 2009 – 016 du 1^{er} avril 2009Objet : Approbation du remboursement de sept exposants du Marché de l'Avent

L'an deux mille neuf, le 1^{er} avril à 14 heures 30, comme convenu lors du précédent Conseil d'Administration, s'est réuni au Conseil général du Val d'Oise, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche Guyon dûment convoqué le 27 mars 2009.

Etaient présents :**Administrateurs**

- Président : Jean-Pierre Muller, Vice-président du Conseil général du Val d'Oise, conseiller général du canton de Magny-en-Vexin.
- Représentant la Préfecture du Val d'Oise : Patrice Pennel
- Représentants du Conseil général du Val d'Oise : Dominique Gillot, Vice-présidente du Conseil général du Val d'Oise, Conseiller général du canton de Cergy-Sud – Jean-Pierre Barentin, Conseiller général du canton de Taverny, - Raymond Lavaud, Conseiller général du canton de Beauchamp
- Représentant du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat, Vice-présidente
- Représentant de la commune de La Roche Guyon : Christine Forge, Maire
- Propriétaire du Château : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

Personnalités qualifiées

- Personnalité désignée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon
- Personnalité désignée par le propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Représentants du personnel

- Emmanuelle Evrard
- Olivier Lopes

Absents-excusés ayant donné un pouvoir :

- Personnalité désignée par le Conseil général du Val d'Oise : François Dupille

Nombre de membres en exercice : 18**Nombre de membres présents : 12****Nombres de votants : 13****Absents**

- Marie Christine Devevey, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France
- Daniel Lehleyder, conseiller municipal, personnalité désignée par la commune de La Roche Guyon
- Guy Paris, conseiller général du canton de Vigny
- Gérard Seimbille, conseiller général du canton de Pontoise
- Bernard Toub blanc, personnalité désignée par le Conseil général du Val d'Oise

Etaient également présents :

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action Culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Gwenola Ferran, Direction de l'Action Culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon
- Marie Christine Dodier, E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,

- que sept exposants du Marché de l'Avent étaient installés en extérieur
- les mauvaises conditions météorologiques lors du Marché de l'Avent,
- le manque à gagner sur ventes que cela a représenté pour eux,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, accepte le remboursement du montant de la location de leur stand (soit 15 € TTC par mètre) aux sept exposants présents au Marché de l'Avent qui étaient installés en extérieur.

Vote à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

**Le Président de l'E.P.C.C.
Jean-Pierre Muller**